



## Insulté par email, j'ai tous les emails d'insulte, je n'ai jamais insulté son auteur

Par **landi**, le **15/10/2019** à **03:22**

Bonjour,

Insulté par emails, j'ai conserve tous les emails d'insulte, je n'ai jamais insulté son auteur.

Je voudrais porter plainte. le dossier est il facile à plaider et à gagner.

Comment dois-je faire ?

- Porter plainte moi-même, combien ça coûte ?
- Si je prends un avocat, combien ça coûte ?

Merci beaucoup

Ian

Par **tomrif**, le **15/10/2019** à **08:29**

bonjour,

c'est très facile à perdre sur le fondement de l'injure si vous êtes le seul destinataire des insultes, voir <http://www.loi1881.fr/courrier-diffamatoire-envers-destinataire>

Par **landi**, le **15/10/2019** à **14:00**

Bonjour

Merci beaucoup pour votrètrès précise réponse .

Parmi les emails d'insulte, il y en a un qui a été envoyé à un syndicat adressant au " Comité de direction", peut-on considérer comme non-individuel ?

Bien à vous

Ian